

Tp 151m/42

Annales de la Faculté des Lettres de Bordeaux

QUATRIÈME SÉRIE

Publiée par les Professeurs des Facultés des Lettres
d'Aix, Alger, Bordeaux, Montpellier, Poitiers, Toulouse

LXIII^e ANNÉE

REVUE DES ÉTUDES ANCIENNES

TOME XLIII

N^{os} 1-2

Janvier-Juin 1941

P. WULLEUMIER
Les fouilles de Lyon

Bordeaux :

FERET & FILS, ÉDITEURS, 9, RUE DE GRASSI

Paris :

G. KLINCKSIECK, 41, RUE DE LILLE, VII^e

Toulouse :

ÉDOUARD PRIVAT, 44, RUE DES ARTS

151m/42
Tp

Bibliothèque Maison de l'Orient



072953

REVUE DES ÉTUDES ANCIENNES

Tome XLIII, 1941, Nos 1-2

SOMMAIRE

F. Chapouthier , <i>La vaisselle commune et la vie de tous les jours à l'époque minoenne</i>	5
P. Cloché , <i>Notes sur la politique athénienne au début du IV^e siècle et pendant la guerre du Péloponèse</i>	16
G. Radet , <i>Notes sur l'histoire d'Alexandre, IX. Les colonies macédoniennes de l'Hydaspe : Bucéphalie et Nicée</i>	33
P. Collart , <i>Papyrologie et byzantinisme</i>	41
Ph.-E. Legrand , <i>A propos du dénouement de l'« Hécyre »</i>	49 et 132

ANTIQUITÉS NATIONALES

P. Wuilleumier , <i>Les fouilles de Lyon</i>	56
A. Dauzat , <i>Chronique de toponymie : XXXIII. Travaux de l'année 1940</i>	63

VARIÉTÉ

G. Mathieu , <i>Quelques travaux récents sur Platon</i>	69
--	----

BIBLIOGRAPHIE

- M. DELCOURT, *Périclès (G. Radet)*, p. 75. — J. HATZFELD, *Alcibiade (G. Radet)*, p. 76. — L. ROUSSEL, *Œdipe (G. Radet)*, p. 78. — CH. PICARD, *Manuel d'archéologie grecque : La sculpture, V^e siècle (G. Radet)*, p. 81. — P. WUILLEUMIER, *Tarente (G. Radet)*, p. 83. — G. DUMÉZIL, *Mitra-Varuna (P. Boyancé)*, p. 85. — M. DELCOURT, *Stérilités mystérieuses (P. Boyancé)*, p. 87. — A. CORDIER, *Le vocabulaire épique dans l'« Énéide » (P. Boyancé)*, p. 90. — W. STEIDLE, *Zur Ars poetica des Horaz (P. Boyancé)*, p. 93. — H. C. YOUTIE et O. M. PEARL, *Tax rolls from Karanis (P. Collart)*, p. 95. — *Études de papyrologie*, t. V (P. Collart), p. 96. — A. DELATTE, *Anecdota Atheniensia*, t. II (P. Collart), p. 97. — R. P. JOHNSON, *Compositiones variae (P. Collart)*, p. 100. — W. RIEMSCHEIDER, *Held und Staat in Euripides Phönissen (G. Mathieu)*, p. 102. — R. T. WEISSINGER, *Act Divisions in Classical Drama (Ph.-E. Legrand)*, p. 103. — J. WIESNER, *Fahren und Reiten in Aileuropa (Y. Béguignon)*, p. 106. — T. FRANK, *An Economic Survey of Ancient Rome*, vol. V (V. Chapot), p. 107. — H. H. TANZER, *The Common People of Pompei (V. Chapot)*, p. 108. — C. H. KRAELING, *Gerasa (W. Seston)*, p. 109. — *Manuscrits alchimiques latins : Bibliothèques publiques de Paris*, par J. CORBETT (A. Boulanger), p. 111. — H. BOLKENSTEIN, *Wohltätigkeit und Armenpflege (G. Richard)*, p. 112. — Plotin, *Ennéades VI*, 2, éd. et trad. É. BRÉHIER (H. Daudin), p. 113. — P. SCHNABEL, *Text und Karten des Ptolemäus (E. Lemié)*, p. 118. — P. GRAINDOR, *Terres cuites de l'Égypte gréco-romaine (W. Deonna)*, p. 121. — R. E. DEUTSCH, *The pattern of sound in Lucretius (M. Desport)*, p. 123. — C. OPHEIN, *The Aristaeus episode (M. Desport)*, p. 124. — P. D'HÉROUVILLE, *L'Astronomie de Virgile (M. Desport)*, p. 125. — F. PEETERS, *Les Fastes d'Ovide (P. Fargues)*, p. 126. — W. J. HALLIWELL, *The style of Pope St. Leo (L. Laurand)*, p. 127. — SISTER K. BRAZZEL, *The Clausulae in the Works of St. Gregory the Great (A. Juret)*, p. 127. — J. BRUNEL, *L'aspect verbal en grec (A. Cuny)*, p. 128. — A. CORDIER, *L'allitération latine (A. Cuny)*, p. 129. — G. DEVOTO, *Storia della lingua di Rama (A. Cuny)*, p. 130.
- Chronique des Études anciennes (G. Mathieu, L. Roussel, A. Aymard, P. Boyancé, A. Cuny, G. Radet, W. Seston), p. 133.

Publications nouvelles adressées à la Revue, p. 141.

GRAVURES ET PLANCHES

Ustensiles minoens, p. 6, 9, 12, 13.

I-II. Ruines et trouvailles du Palais de Mallia.

Carte de la moyenne vallée de l'Hydaspe.

COMITÉ DE DIRECTION

Georges RADET, Albert GRENIER, Fernand CHAPOUTHIER,
William SESTON, Pierre BOYANCÉ, André AYMARD.

Adresser tout ce qui concerne la Rédaction au Directeur-Gérant, William SESTON,
Faculté des Lettres de Bordeaux.

La Revue ne rend compte que des ouvrages qui lui sont directement adressés.

Tp 151 may/42



P. WUILLEUMIER

LES FOUILLES DE LYON

LES FOUILLES DE LYON

Les fouilles entreprises à Lyon sur la colline de Fourvière présentent un double intérêt, historique et archéologique : elles tendent, d'une part, à éclaircir les origines du christianisme en Gaule¹, d'autre part, à dégager des monuments romains.

Le martyr de 177 apr. J.-C. nous est connu par plusieurs textes, notamment la lettre adressée par les Églises de Lyon et de Vienne à celles d'Asie, citée au iv^e siècle par l'historien grec Eusèbe, et le récit succinct de Grégoire de Tours, qui vivait au vi^e siècle dans le clergé de Lyon². Ils distinguent trois catégories de martyrs ; les uns, parmi lesquels l'évêque Pothin, moururent en prison ; ceux qui étaient citoyens romains, comme Vettius Epagathus, eurent la tête tranchée ; enfin, six, dont Blandine, furent livrés aux bêtes dans l'amphithéâtre.

Depuis des siècles, les topographes cherchent en vain l'emplacement de ce dernier édifice. Comme Grégoire de Tours précise que les chrétiens subirent la passion au lieu dit *Athanaco*, beaucoup en ont conclu un peu vite que l'amphithéâtre où périrent les moins nombreux se trouvait à Ainay, dont le nom dérive d'*Athanaco*. Or, plusieurs quartiers de la ville ont reçu cette appellation. Alphonse de Boissieu songeait à celui qui la conserve encore, et il arguait que l'église Saint-Martin d'Ainay contient, sciées chacune en deux, les colonnes qui décoraient l'autel de Rome et d'Auguste. Mais celui-ci s'élevait en réalité à deux kilomètres de là, dans la région de la rue Burdeau, qui appartenait autrefois à l'abbaye. Le sol d'Ainay a livré de nombreuses mosaïques et des objets mobiliers, tel un beau gobelet d'argent ciselé découvert en 1929³ ; là se pressaient de riches villas et les entrepôts désignés par deux inscriptions sous le nom de *Kanabae*⁴ ; on n'y voit ni la trace ni la place d'un amphithéâtre. Franchissant la Saône, d'autres historiens, parmi lesquels Renan, proposaient de situer l'édifice aux abords de la cathédrale Saint-Jean ; mais cette hypothèse ne repose que sur l'interprétation erronée d'un texte épigraphique. Enfin, la colline Saint-Just, proche de Fourvière, s'appelait au Moyen-Age le puy d'Ainay — *podium Athanacense*. Or, deux mo-

1. Sur ce point, cf. Wuilleumier, *Ann. Éc. Hautes Ét. Gand*, I, 1937, p. 127 sqq. Je résume ici cette étude.

2. Eusèbe, *Hist. eccl.*, V, 1 ; Grégoire de Tours, *De glor. Mart.*, I, 48.

3. Cf. Wuilleumier, *Rev. arch.*, 1936, II, p. 46 sqq.

4. *C. I. L.*, VI, 29722 ; XIII, 1954.

numents romains y ont été découverts. Le premier, connu depuis le xvi^e siècle, passa d'abord pour un théâtre, puis pour un amphithéâtre, enfin pour le théâtre des martyrs — expression contradictoire, car un théâtre, destiné à des représentations scéniques, ne pouvait servir à des exhibitions de fauves. En 1831, après quelques sondages, Artaud confirma l'hypothèse du théâtre et rallia tous les suffrages : il semble que ce soit un Odéon musical, mais il faut attendre des fouilles méthodiques pour déterminer exactement la forme et la nature de cet édifice. Le deuxième a été repéré en 1887 par Lafon, professeur à la Faculté des sciences, qui, suppléant par le calcul à l'insuffisance des sondages, crut trouver un monument elliptique, l'amphithéâtre des martyrs. Cependant, ses conclusions furent discutées et, en 1914, après de nouvelles prospections, l'architecte Rogatien le Nail traça le plan d'un théâtre ; mais il fut critiqué à son tour.

C'est pour mettre fin à cette querelle et résoudre ce que Renan appelait le « problème capital de la topographie sacrée » que des fouilles méthodiques furent entreprises. Les inspecteurs et architectes des Monuments historiques, MM. Jean Verrier, Gélis et Mortamet, les directeurs et ingénieurs de la voirie municipale, MM. Chalumeau, Chadenson, Lapeyre et Méjat, ont étroitement collaboré avec moi à ces recherches. Le débat est clos : l'édifice contient tous les éléments et les seuls éléments d'un théâtre classique ; les calculs de Lafon étaient fondés sur une erreur matérielle, qui avait transformé l'hémicycle en ellipse.

Le résultat historique est donc négatif ; mais il a l'intérêt d'orienter les recherches dans une autre direction. Tout le sol de Fourvière n'a pas encore livré son secret. Cependant, divers indices, des expressions d'Eusèbe et de Grégoire de Tours, des allusions de Suétone et de Juvénal¹, des traditions religieuses, des trouvailles archéologiques incitent à chercher plutôt l'amphithéâtre des martyrs, en dehors de la colonie fondée en 43 av. J.-C. par Munatius Plancus, dans une autre agglomération antique de Lyon, le bourg fédéral de *Condote*, où les délégués des soixante nations gauloises venaient, le 1^{er} août de chaque année, depuis 12 av. J.-C.², célébrer le culte de Rome et de l'Empereur. Comme l'indique le nom de *Condote*, ce sanctuaire se dressait à l'ancien confluent du Rhône et de la Saône, aux abords de la rue Burdeau ; c'est de là que proviennent les Tables Claudiennes, les colonnes et la frise de l'autel, des gradins où sont inscrits les noms de plusieurs tribus gauloises. Malheureusement, ce quartier se prête mal aux fouilles archéologiques ; un sondage fut effectué en 1936 dans le seul terrain disponible, la terrasse du Jardin des Plantes, sur l'emplacement d'un monument romain qui avait passé lui aussi tantôt pour un théâtre et tantôt pour un amphithéâtre ;

1. Suétone, *Calig.*, 20 ; Juvénal, *Sat.*, I, 43.

2. Tite-Live, *Epit.*, CXXXIX.

mais il n'a remis au jour qu'une grande citerne du ^{xix}e siècle, dont on avait perdu le souvenir ! D'après les procès-verbaux de l'époque, elle a été construite à grands frais et en pure perte, car des fissures l'ont rendue aussitôt inutilisable et elle a détruit tous les restes antiques. Il faut donc attendre encore pour percer le mystère de l'amphithéâtre chrétien.

A défaut de ce monument, les fouilles de Fourvière ont dégagé un grand et beau théâtre romain. Commencées à Pâques 1933 dans un verger où n'apparaissaient que quelques pierres grisâtres, interrompues à diverses reprises, elles ont donné lieu jusqu'ici à quatre ans de travail effectif. Il a fallu enlever les terres, qui s'élevaient jusqu'à 6 mètres de haut, les passer au crible, les transporter à 500 mètres de là pour remblayer un nouveau boulevard, et consolider les ruines. Dans ce dernier travail, nous avons suivi plusieurs principes essentiels : 1° fixer tous les restes anciens, qui, laissés en l'état, auraient vite disparu ; 2° remplacer le plus de pièces possible ; 3° grouper les éléments d'un même décor de manière à constituer plusieurs témoins ; 4° n'utiliser, à l'exception du ciment moderne, que des matériaux anciens ; 5° s'abstenir de toute interprétation douteuse ; 6° éviter les restaurations intempestives : à quoi bon refermer les voûtes, relever les murs ? Ce serait enlever au monument tout son cachet. Obligés de reconstituer les assises inférieures des gradins pour les rendre solides et utilisables, nous avons cherché à rompre la monotonie de lignes trop régulières par la fantaisie des arrachements anciens et à noyer un premier plan moderne dans un fond de ruines.

Avec ses 108^m50 de diamètre, le théâtre de Lyon se place entre ceux d'Arles et d'Orange, qui ont 102-103 mètres, et celui de Vienne, qui atteint 112 mètres. Il comprend, selon l'usage, quatre parties, la *cavea*, l'orchestre, la scène, les entrées.

Conformément aux principes de Vitruve¹, la *cavea* est tournée vers l'Est et adossée à une colline ; mais, comme le terrain ne s'y prêtait pas assez, les Romains ajoutèrent, comme pour les théâtres élevés en plaine, deux rangées de vingt-cinq voûtes² et un ensemble de murs concentriques ou rayonnants. La *cavea* se divise en deux *maeniana*, séparés l'un de l'autre par un mur demi-circulaire³. Le premier comprenait primitivement, comme à Orange et Arles, un marchepied inférieur, vingt rangs de gradins et une *praecinctio* dallée large de 4^m50, aux dépens de laquelle furent ajoutés ensuite, au moins en certains points, six gradins supplémentaires. Le deuxième *maenianum*, aujourd'hui effondré, devait comporter neuf ou dix rangs et un promenoir, supporté par une voûte demi-circulaire. La partie supérieure de l'édifice reste encore enfouie sous un

1. Vitruve, V, 3.

2. Les pieds-droits, formés de pierres et de tuiles, ont environ 8 mètres de longueur et 0^m90 d'épaisseur.

3. Il s'élève actuellement à 1^m90 et porte des traces d'arrachements jusqu'à 0^m65.

mur moderne, qui sera prochainement abattu. Les assises de gradins, hautes de 0^m42 et profondes de 0^m74, devaient porter des pierres de taille qui servaient de sièges et où étaient creusés, de place en place, des escaliers extérieurs. Trois autres escaliers intérieurs établissent une communication directe, comme à Autun¹, entre le haut du théâtre et la *praecinatio* du premier *maenianum*. Au bas de la *cavea* court, selon l'usage, un égout demi-circulaire, large de 0^m60, qui était autrefois couvert de dalles percées de trous pour l'écoulement des eaux et dont le radier en briques accuse une double pente vers les deux extrémités.

Un joli *balteus* en cipolin vert, que nous avons pu redresser partiellement, sépare la *cavea* de l'orchestre, qui mesure 27 mètres de diamètre et se divise en deux parties assez bien conservées. Il comprend d'abord quatre rangées de gradins bas en marbre blanc, dont une vingtaine ont pu être rajustés²; on y dressait les sièges mobiles — *subsellaria* — réservés à l'ordre sénatorial. Le reste de l'orchestre, laissé libre de sièges, avait reçu un beau pavement polychrome, posé sur un lit de brique pilée et formé de cipolin vert, de brèche rose et de granit gris; le dessin, dont les lignes courbes et droites, les panneaux et les bordures se combinent harmonieusement, a pu être relevé et en partie reconstitué avec des centaines de fragments originaux. Une légère pente assurait l'écoulement des eaux, à travers une dalle percée d'un trou, dans un égout, haut de 1^m15 et large de 0^m65, qui suit le bord de l'orchestre du Nord au Sud et communique aux deux extrémités avec celui de la *cavea*; la branche septentrionale de ce dernier se prolonge au delà du confluent jusqu'au mur antérieur de la scène.

Celui-ci³ est séparé de l'orchestre par un pavement de marbre blanc, large de 2 mètres, où l'on descend par une marche, plaquée aussi de marbre; il devait offrir aux spectateurs, sur une hauteur d'au moins 1 mètre, un décor de niches et de colonnettes établies sur le pavement. Une fosse, large de 0^m60 et profonde de 3^m80, le sépare d'un mur parallèle, plus épais⁴; elle est traversée, tous les 3 mètres environ⁵, par de grosses dalles percées de deux trous carrés⁶ disposées sur trois étages et reliées par des conduits verticaux sur la face interne des deux murs; six des quinze dalles supérieures restent en place et portent une rainure médiane, creusée par la traction des cordes. Ce dispositif, destiné à la manœuvre du rideau, existait dans la plupart des théâtres romains⁷; mais

1. Cf. Wuilleumier, *Mélanges Radet*, Bordeaux, 1940, p. 701-702.

2. Ils mesurent 1^m08 de longueur et 0^m14 d'épaisseur.

3. Épaisseur : 0^m70.

4. Épaisseur : 1^m20. Il portait le devant de l'estrade.

5. La distance varie de 2^m98 à 3^m05; elle atteint 3^m40 à l'extrémité septentrionale et 5^m30 à l'extrémité méridionale.

6. Les dalles mesurent 1^m55 × 0^m85 × 0^m50; les trous ont 0^m35 de côté.

7. Sur les détails de la manœuvre, cf. Formigé, *Mém. Sav. étr. Acad. Inscr.*, XIII, 1914, p. 58 sqq.



il est mieux conservé à Lyon que partout ailleurs, et il présente un arrangement particulier : les trous et les conduits où s'encastraient les mâts formaient habituellement une seule rangée en Afrique, deux rangées en quinconce dans le Midi de la Gaule ; je n'ai retrouvé deux rangées face à face qu'en dégagant les théâtres de Vienne et d'Autun : ce renforcement est donc lié aux dimensions de la scène et aux rigueurs du climat. L'hyposcène, que recouvrait le *pulpitum*, forme une grande cavité rectangulaire de 57^m50 sur 6^m25, entourée de murs ; la longueur correspond exactement au diamètre du premier *maenianum*. Elle est divisée en deux par un petit mur transversal qui prolonge la limite septentrionale de l'orchestre ; la partie méridionale, la plus grande et la plus profonde, est accessible par un plan incliné et par un escalier de sept marches¹, qui servaient aux machinistes et permettaient aux acteurs d'apparaître sur l'estrade en sortant des profondeurs de la terre, comme l'atteste Pollux en mentionnant « l'escalier de Charon² ». Un rang de piliers, établis à mi-largeur, contribuait à soutenir l'estrade. Au delà du mur qui limite l'hyposcène s'étend, à un niveau légèrement supérieur, le massif bétonné qui portait le *frons scaenae*. Dans le fond, trois exèdres demi-circulaires marquent l'emplacement des portes habituelles ; celle du Sud a conservé les deux marches que l'acteur devait gravir pour redescendre ensuite sur la scène. Deux autres portes, ménagées dans les *parascaenia*, à droite et à gauche de l'estrade, permettaient d'y accéder de plain-pied ; elles donnaient, d'autre part, dans deux grandes salles rectangulaires, qui devaient servir de coulisses et de foyers.

En arrière du *frons scaenae*, des murs, un égout et une rigole, que nous dégagons peu à peu, semblent marquer l'emplacement des portiques recommandés par Vitruve pour abriter les spectateurs³.

On entrait au théâtre, selon la coutume, par deux couloirs latéraux, qui passaient entre la *cavea* et la scène pour déboucher sur l'orchestre, le long des gradins du rang sénatorial. Suivons-les à rebours, en partant de là : ils étaient à ciel ouvert et pavés de marbre sur une longueur de 17 mètres, jusqu'à l'extrémité du mur antérieur de la scène ; puis on franchissait une porte en montant quatre marches ; au delà, les couloirs étaient voûtés et pavés en pierre sur une longueur de 27^m50 et une largeur de 3^m90. Celui du Nord présente une conservation remarquable : une vingtaine de dalles forment un pavement continu bordé de deux rigoles ; les murs s'élèvent jusqu'à 14 mètres de hauteur et portent un revêtement curieux : le bas est constitué par une plinthe et une moulure en marbre ; au-dessus, on distingue deux couches successives : un premier lit de brique pilée présente de place en place des trous de fixation et

1. Les marches ont 1^m58 de largeur, 0^m42 de profondeur et 0^m20 de hauteur.

2. Pollux, IV, 132.

3. Vitruve, V, 9.

des empreintes de cannelures ; c'est la preuve que les Romains y avaient encasté des panneaux de marbre déjà usagés en tournant la surface lisse vers l'extérieur ; ultérieurement, ce placage fut remplacé par un stuc blanc, où des rainures rectangulaires imitent le grand appareil et où une bande rouge jette un vif éclat : ce procédé, simple et peu coûteux, donnait belle apparence. Plus délabré, le couloir méridional a conservé toutefois une partie des rigoles et les traces d'un enduit différent de l'autre, un stuc rouge soigneusement poli. Contrairement à la coutume, les deux couloirs ne continuent pas en ligne droite : ils sont limités par des murs, et le public devait tourner à angle droit du côté de la scène en montant deux marches ; cette disposition, qu'on retrouve notamment au théâtre de Dougga¹, est due à la configuration du terrain. Le mur dressé au fond du couloir septentrional est précédé d'un soubassement, haut de 0^m70, large de 1^m10, constitué par des dalles verticales et horizontales, enduites de ciment rouge, qui recouvrent des canalisations destinées à l'écoulement des eaux. Le couloir méridional s'élargit en face des deux marches, et il est suivi par l'égout qui vient de l'orchestre. Arrivé derrière les *parascaenia*, le public se trouvait au pied de deux grands escaliers, que nous commençons à dégager : celui du Nord, dont les huit premières marches, conservées sur une largeur de 7^m50, ont un aspect monumental, permettait de gagner le Forum sur la place de Fourvière ; celui du Sud, coupé de paliers, bordé par un égout en contre-bas, monte vers l'Ouest, le long du théâtre, et semble aboutir à une voie dallée qui couronne l'édifice.

Ce monument contient des matériaux variés, dont M. Mazenot, professeur de sciences naturelles au lycée Ampère, a pu déterminer l'origine : les moellons de substruction, qui sont coupés par quelques rangs de briques ou de tuiles, proviennent de Lyon même ; les pierres blanches de revêtement ont été extraites dans la vallée du Rhône, dans l'Ain et la Drôme ; enfin, les marbres de la décoration, qui se chiffrent par dizaines de mètres cubes et par milliers de fragments, et qui ont des formes et des couleurs multiples, ont été recueillis dans tout le bassin méditerranéen, en Italie, en Grèce et en Égypte. De nombreuses colonnes, lisses, cannelées ou torsées, des bases richement ciselées, des chapiteaux corinthiens se dressaient sur la scène. Plusieurs fragments sculpturaux ont une valeur artistique : un beau torse de femme est drapé dans une étoffe légère² ; un casque attique, creux à l'intérieur, destiné sans doute à des têtes interchangeables, orné de deux griffons sur les côtés et de rosaces tout autour, reproduit un type connu par des monuments figurés³ plus que par des originaux⁴ ; un tronc d'arbre noueux servait de support à une

1. Cf. Carton, *Mém. Sav. étr. Acad. Inscr.*, XI, 1902, p. 121.

2. Hauteur : 1^m05.

3. Cf. Daremberg-Saglio-Pottier, *Dict. ant.*, s. v. *galea*, p. 1443, fig. 3449.

4. Cf. Couissin, *Les armes romaines*. Paris, 1922, p. 403.

statue¹. Une curieuse applique en plâtre coloré et doré, percée de deux trous de suspension, porte un masque comique, couronné de pampres et de bandelettes, dans un décor d'oves et de lotos, de volutes et d'acanthes². Parmi les objets de céramique, un médaillon de vase, fabriqué à Lyon ou à Vienne, reproduit pour la première fois un type monétaire, celui de Faustine la Jeune entourée de quatre enfants, avec l'inscription FECVNDITAS [AVGVS]TAE³. Une trentaine de monnaies s'échelonnent d'Auguste à Dioclétien ; la plupart datent aussi de Marc-Aurèle et de Faustine. Le théâtre existait certainement à cette époque ; on ne peut dire encore s'il remonte au I^{er} siècle ou au début du II^e. Il a subi plusieurs remaniements et porte des traces d'incendie.

Quand il sera entièrement fouillé, nous dégagerons le petit théâtre, proche du grand comme à Pompéi et à Carthage, et nous mettrons au jour un pavement de mosaïque repéré dans le même terrain, sur 40 mètres de long, entre des murs à revêtement de marbre. Enfin, si les circonstances le permettent, nous constituerons, dans ce cadre de verdure et de ruines, le musée antique de Lyon, capitale des Gaules.

PIERRE WUILLEUMIER.

1. Hauteur : 0^m88.

2. Elle mesure 0^m13 de largeur sur 0^m10 de hauteur.

3. Diamètre : 0^m 11. Cf. Wuilleumier, *Bull. Ass. lyonn. Rech. arch.*, 193 8, p. 10 sqq.



BIBLIOTHÈQUE DES UNIVERSITÉS DU MIDI

FERET ET FILS, éditeurs, 9, rue de Grassi, BORDEAUX

FASCICULE XVI. — **Catalogue des vases grecs et italo-grecs du Musée archéologique de Madrid**, par M. G. LEROUX, ancien membre de l'École française d'Athènes, membre de l'École des Hautes Études hispaniques. Prix : 40 francs.

FASCICULE XVII. — **Les Nouvelles de Léon le Sage**, par M. H. MONNIER, doyen honoraire de la Faculté de Droit de Bordeaux. Prix : 25 francs.

FASCICULE XIX. — **La géographie dans les « Argonautiques » d'Apollonios de Rhodes**, par M. Émile DELAGE, maître de conférences à la Faculté des Lettres de l'Université de Bordeaux. Prix : 40 francs.

FASCICULE XIX bis. — **Biographie d'Apollonios de Rhodes**, par M. Émile DELAGE, maître de conférences à la Faculté des Lettres de Bordeaux. Prix : 12 francs.

FASCICULE XX. — **Études sur le Songe de Scipion**, par M. Pierre BOYANCÉ, maître de conférences à la Faculté des Lettres de Bordeaux. Prix : 35 francs.

FASCICULE XXI. — **Les assemblées de la Confédération achaienne**, par M. André AYMARD, maître de conférences à la Faculté des Lettres de Toulouse. Prix : 90 francs.

FASCICULE XXII. — **Les premiers rapports de Rome et de la Confédération achaienne**, par M. André AYMARD, maître de conférences à la Faculté de Toulouse. Prix : 50 francs.

MÉLANGES D'ÉTUDES ANCIENNES

OFFERTS A

GEORGES RADET

DIRECTEUR DE LA REVUE DES ÉTUDES ANCIENNES

PAR LES

COLLABORATEURS DE LA REVUE

1940

Librairie FERET & FILS, 9, rue de Grassi, BORDEAUX

Prix : 175 francs

(Prix réduit pour les abonnés de la Revue des Études Anciennes : 120 francs)

Annales de la Faculté des Lettres de Bordeaux

FONDÉES EN 1879 PAR LOUIS LIARD ET AUGUSTE COUAT

Directeurs :

Auguste COUAT (1879-1886) Ernest DENIS (1887-1894)

Georges RADET (1895-1940)

William SESTON

QUATRIÈME SÉRIE

PUBLIÉE PAR

Les Professeurs des Facultés des Lettres
d'Aix, Alger, Bordeaux, Montpellier, Poitiers, Toulouse

ET SUBVENTIONNÉE PAR

LE MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE
LE CONSEIL MUNICIPAL DE BORDEAUX
LE CONSEIL DE L'UNIVERSITÉ DE BORDEAUX
LE CONSEIL DE L'UNIVERSITÉ DE MONTPELLIER
LE CONSEIL DE L'UNIVERSITÉ DE TOULOUSE
LA FACULTÉ DES LETTRES D'ALGER
LA FACULTÉ DES LETTRES DE POITIERS

I. REVUE DES ÉTUDES ANCIENNES. — II. BULLETIN HISPANIQUE

Prix de l'abonnement à chaque périodique

France. Fr. 75 | Étranger avec entente postale. Fr. 110
Étranger sans entente postale. Fr. 120

Pour la France et les pays français, une réduction continue à être accordée aux Musées ou Collections publiques, Sociétés historiques ou archéologiques, aux savants, archivistes, membre de l'Enseignement ou étudiants (50 francs au lieu de 75).

Depuis 1919, le *Bulletin italien*, qui formait la III^e section du recueil, a cessé de lui être incorporé.

Les années I à XVIII (1900 à 1918) sont en vente à des prix variant de 30 à 50 francs le volume.

Les prix ci-dessus indiqués pour les abonnements ne s'entendent que de **Pannée courante**. Pour les années écoulées, le prix, suivant le plus ou moins de rareté du volume, varie entre 100 et 150 francs. Certaines années sont complètement épuisées.

Il n'est vendu de numéros isolés que dans la mesure des excédents. Quand un fascicule est demandé, non pour compléter une collection, mais pour se procurer un article, l'éditeur peut fournir un tirage à part.

Toute réclamation relative à une livraison non parvenue doit être faite au plus tard lors de la réception du fascicule suivant.

Le montant des abonnements, les demandes de numéros ou de tirages à part, les réclamations pour manques doivent être adressés à :

FERET et FILS, éditeurs, 9, rue de Grassi, Bordeaux.

(Chèque postal 1013, Bordeaux)

ÉDOUARD PRIVAT, 14, rue des Arts, Toulouse.

(Chèque postal 1873, Toulouse)

Ceux qui seraient disposés à céder ce qu'ils possèdent de la Revue des Études anciennes ou du Bulletin hispanique (collections complètes, années ou fascicules séparés) sont priés d'en aviser les éditeurs, qui leur adresseront une offre de rachat.